

Québec français

Ferdinand de Saussure

Gilles Bibeau

L'ordinateur à l'école
Numéro 50, mai 1983

URI : id.erudit.org/iderudit/55393ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bibeau, G. (1983). Ferdinand de Saussure. *Québec français*, (50), 94–95.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Ferdinand de Saussure

gilles bibeau

Qui ne reconnaît pas les distinctions classiques entre langue et langage, entre langue et parole, entre synchronie et diachronie, entre phonétique et phonologie ? Ces dichotomies paraissent aujourd'hui élémentaires en linguistique, en psychologie du langage, en sciences sociales et même en philosophie, mais elles ont produit au début du siècle une véritable révolution en même temps que les bases d'une méthode d'analyse linguistique devenue exemplaire depuis au moins les années 30.

Cette révolution était celle d'un professeur de grammaire comparée de la Sorbonne et de l'Université de Genève à qui on a demandé, en 1906, de faire un cours de linguistique générale à l'Université de Genève : Ferdinand de Saussure. Un professeur qui n'a pas eu le temps de publier son cours avant de mourir en 1913. Ce sont ses élèves Charles Bally et Albert Sechehaye qui publient en 1916 le *Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure* (Paris, Payot).

Ce Cours, qui cristallisait pour ainsi dire le courant européen de la linguistique structurale, sera traduit en japonais d'abord (1928), puis en allemand (1931), en russe (1933), en espagnol (1945), en anglais (1959), en polonais (1961), en hongrois (1967) et en italien (1967). Encore aujourd'hui, dans les universités francophones du monde, il est rare qu'il n'y ait pas un cours qui porte sur ce linguiste qui a bouleversé les conceptions de l'analyse du langage. Il n'y a pas non plus une histoire de la linguistique qui ne lui réserve un chapitre, ni une introduction à la linguistique générale, même américaine, qui ne lui consacre plusieurs pages. Mounin (1968) a signé un livre qui porte son nom (chez Seghers). Mais ses idées sont encore plus connues que son nom, car il est courant de lire ou d'entendre les distinctions énumérées plus haut sans référence à Ferdinand de Saussure.

Le cœur de toute la théorie linguistique élaborée par Saussure est sans contredit la notion de langue comme système intérieur indépendant des phénomènes extérieurs comme le temps, le réel, et

même l'utilisation proprement dite de la langue, et comme une espèce de pont entre le réel et l'esprit humain. Cette nouvelle conception de la langue a entraîné les distinctions déjà énumérées, la définition du concept de signe linguistique et l'application à l'analyse du langage d'un autre concept aussi important que le précédent, celui de système.

Langue et langage

Lorsqu'on veut parler du langage comme phénomène, on est toujours embêté (même aujourd'hui) parce qu'on peut y inclure toutes sortes de manifestations, y compris les chants d'animaux, les signes des sourds-muets et les textes les plus recherchés de nos poètes et écrivains. Tout bruit qui peut être interprété ou tout signe qui peut être vu, que ce soit maintenant ou plus tard, peut faire partie du langage. C'est une classe d'objets très hétéroclites. Mais lorsqu'on regarde certains faits particuliers de langage, certains sons, certains mots, il est possible d'en reconstituer un système et de découvrir une série d'oppositions de même nature appartenant à une classe d'objets plus homogènes. Ce sera la langue.

Comme le souligne Saussure, « ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue » (Cours, p. 26).

Langue et parole

Pour Saussure, il est clair que la langue est un phénomène entièrement psychique ou intérieur et que ce système de signe ne doit pas se confondre avec d'autres phénomènes qui en sont très proches comme l'énonciation, l'écriture, l'écoute ou la lecture qui sont d'une autre nature : ce sont des réalisations concrètes, actuelles, de l'exercice individuel de la langue, c'est la parole.

La langue est intérieure, mais elle est en même temps le produit d'un accord collectif, d'une convention sociale : elle

existe de la même manière dans la tête de tous les membres de la collectivité, alors que son utilisation, la parole, est individuelle et peut varier dans une certaine mesure d'un individu à un autre.

Synchronie et diachronie

Saussure avait visiblement remarqué chez les grammairiens comparatistes du XIX^e siècle qu'il a largement fréquentés à Leipzig et à Paris, une confusion certaine entre les aspects historiques et les aspects statiques des analyses de langues. La conception même de langue, tout axée sur l'écrit et sur l'évolution à partir d'une langue mère (l'indo-européen) ne lui paraissait conforme ni à la réalité historique ni à la réalité actuelle. Son Cours introduit de façon lumineuse deux notions devenues indispensables : la notion de synchronie et la notion de diachronie.

La linguistique synchronique étudie la langue dans sa réalité psychologique, telle qu'existant dans la même conscience collective (présage de Jung ?), à un moment donné de son histoire et au même moment pour toute la collectivité. Cette étude permet de découvrir que la langue est un système nécessaire pour que les usagers puissent communiquer.

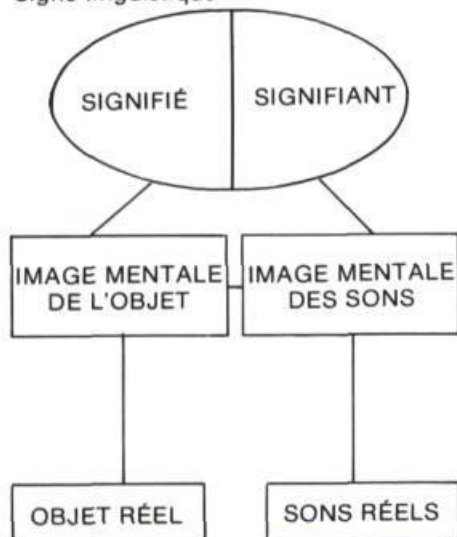
La linguistique diachronique, de son côté, étudie la langue dans son évolution dans le temps, sur des durées relativement longues pour qu'on puisse apercevoir les changements qui se produisent, soit par accommodation aux changements sociaux, soit par influence des autres langues. C'est « l'axe des successivités ». L'idée elle-même de successivité implique déjà que la valeur explicative de la linguistique historique repose sur l'étude d'une succession de descriptions synchroniques. Les objets recherchés et la méthode ne peuvent cependant se comparer à ceux de l'analyse synchronique.

Le signe linguistique

Une notion fondamentale du Cours est certainement celle de signe linguistique qui, d'une part, place la langue au niveau d'une sémiologie générale et, d'autre part, permet d'établir un rapport particulier entre l'esprit humain et le réel concret.

Le signe linguistique est fait de deux types de représentations : a) la représentation mentale de l'objet ou le signifié et b) la représentation mentale des sons qui correspondent à l'objet ou le signifiant. Contrairement à ce qu'on pense parfois, ce ne sont pas les sons qui font partie du signe linguistique, ni les objets qu'ils représentent, mais bien les images mentales qui leur correspondent.

Signe linguistique



La langue est faite de signes, c'est-à-dire d'une foule de signifiés associés à des signifiants. Pour que les membres d'une collectivité puissent se parler, il est nécessaire qu'ils aient les mêmes signes, c'est-à-dire les mêmes rapports signifiés-signifiants, les mêmes mots, quels que soient ces mots.

Ce qui est important cependant, ce n'est pas uniquement le rapport des signifiés avec les signifiants, mais aussi le rapport des signifiants entre eux et des signifiés entre eux. Saussure disait que « ce qui importe dans un mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres » (*Cours*, p. 163). Il aurait pu dire que ce qui importe dans un mot ce n'est pas non plus le sens lui-même, mais bien les différences sémantiques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres.

L'arbitrarité du signe linguistique

Lorsqu'on utilise sa langue, on a d'abord l'impression qu'il existe un lien naturel entre les suites sonores de la langue et les concepts qu'elles recouvrent. Cette impression change dès qu'on apprend que les mêmes concepts correspondent le plus souvent à d'autres suites sonores dans les autres langues, dans des états antérieurs ou même dans des registres différents de sa propre langue. Ainsi, si on peut voir des rapports entre différentes langues pour le mot école (*scola, escola, school, schule*), le mot bois se dit *madera, ligno, wood*, etc.

Le changement d'impression correspond à la prise de conscience que le signe linguistique est arbitraire, c'est-à-dire n'a pas de justification dans le réel.

La notion d'arbitrarité était nouvelle (mais un prédécesseur de Saussure, Whitney, avait commencé à en parler), et mettait à rude épreuve la conception traditionnelle du langage comme phénomène purement naturel.

Le caractère conventionnel de la langue

La notion d'arbitraire, facile à étayer, avait cependant pour corollaire logique que la langue est le produit d'une convention. Si les signes linguistiques sont arbitraires, ils doivent faire l'objet d'un accord entre les individus, car tous les individus d'une communauté linguistique utilisent forcément les mêmes signes.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une convention négociée perpétuellement entre les usagers d'une langue : il s'agit d'une convention établie progressivement dans le temps par dérivation de signes antérieurs, par emprunt global à une autre langue et, marginalement, par créations qui reçoivent l'assentiment des usagers par le fait qu'ils les répandent dans l'usage. Pour l'enfant, la convention est apprise telle quelle et est obligatoire, de même que pour tous les usagers. Les raisons qui motivent les conventions ne sont pas du domaine linguistique, mais du domaine social.

Ferdinand de Saussure éléments chronologiques

- 1857 Naissance à Genève
- 1876 Entrée à la Société Linguistique de Paris
- 1880 Soutenance de thèse de doctorat à Leipzig (sur le génitif absolu en sanskrit)
- 1881 Nomination (à 24 ans) comme maître de conférences à la Sorbonne (École pratique des Hautes études)
- 1891 Retour à Genève pour enseigner à l'Université de Genève
- 1906 Donne le premier cours de linguistique générale
- 1913 Mort à Genève

Le système

La convention se révèle dans des systèmes coordonnés à tous les plans de la langue : phonologie, morphologie, lexico-sémantique, syntaxe, stylistique. En analysant les formes sonores, on se rend compte que chaque unité linguistique appartient à un ensemble limité de formes dont la valeur réelle se situe dans leur opposition aux autres formes.

Voyons un exemple en phonologie. Comme le signe est arbitraire, le fait d'utiliser *a* dans *par* n'a pas de valeur en soi, mais tire toute sa valeur linguistique du fait qu'il appartient au réseau d'oppositions à *i, è, u, ou, o, eu* dans *pire, père, pur, pour, porc, peur*, et ainsi de

suite pour toutes les formes sonores. Si je n'utilise pas la bonne voyelle (ou quelque chose de très approchant), je ne peux pas être compris ou acheminer le sens qui lui est associé. Il en est de même pour tous les aspects de la langue.

Saussure conclut de l'examen de la notion de système qu'elle ne peut s'appliquer qu'à la langue et non à la parole qui est une actualisation du système, un effet, mais qui ne fait pas partie du système. Il conclut également que la langue est essentiellement forme et non substance et que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (p. 317).

Le principe créateur du langage

Dans les écrits sur Saussure, une partie de son *Cours* est souvent négligée ou traitée comme secondaire. Or, depuis l'arrivée de la théorie de Chomsky sur la créativité langagière, cette partie du *Cours* prend une importance nouvelle. Elle répond à une question devenue fondamentale : comment les usagers d'une langue peuvent-ils exprimer des idées originales et personnelles dans la parole si leur langue est un système fermé et indépendant de la parole ?

Le chapitre IV du *Cours* s'appelle l'analogie et discute entre autres choses des créations de la langue. En peu de mots, la position de Saussure est que « toute création (langagière) doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où des formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs. (...) C'est une erreur de croire que le processus générateur ne se produit qu'au moment où surgit la création : les éléments en sont déjà donnés (dans la langue) » (*Cours*, p. 227 ; les parenthèses sont de moi).

Il paraît clair, par les exemples qu'il donne, que Saussure visait la création de mots ou de formes nouvelles, mais les extraits qui précèdent pourraient très bien, comme le laisse entendre Mounin, s'appliquer à la construction des énoncés et fournir une réponse à la question soulevée.

La théorie linguistique de Saussure était tellement nouvelle qu'elle a mis une bonne vingtaine d'années à être comprise et appliquée. La résistance première a été énorme, et le fait que ce n'est pas Saussure lui-même qui ait rédigé son *Cours* a permis à plusieurs (dont le grand Meillet) de douter de l'exactitude des concepts et de leur bien-fondé. Aujourd'hui, ils font partie du bagage initial de tout étudiant de linguistique. ■